

Le 29 janvier 2024, à 19 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de La Fouillouse, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Patrick BOUCHET, Maire.

Nombre de membres en exercice : 27

Date de convocation du Conseil Municipal : le 23 janvier 2024

Présents :

M. Patrick BOUCHET, M. Philippe BONNEFOND, Mme Valérie PICQ, M. Hervé JAVELLE, Mme Maryline MARESCAL, M. Rémy GIRARDON, Mme Marie-Claude BRANCIER-JACQUIER, M. Sébastien FAUST, Mme Laurence BUSSIERE, M. Pierre CLAVEL, M. Jean-François MONTMARTIN, Mme Caroline ZANDER, M. Jérôme DROUET, Mme Annabel TAILLANDIER, Mme Karine BREURE, Mme Célia DUMAS, M. Jean-Nicolas JOUVE, M. Amaury GARDE, M. Richard GRIFFON, Mme Sophie GOUDIN.

Absents :

Mme Fabienne MEYNAND, M. Bruno VILLEMAGNE, Mme Clémence SABAUT, Mme Jennifer DAUPHY-SABY, Mme Justine GIRARDON, Mme Céline CHAMPAGNON, M. Thomas VINCENT.

Procurations :

Mme Fabienne MEYNAND à Mme Caroline ZANDER, M. Bruno VILLEMAGNE à M. Jérôme DROUET, Mme Clémence SABAUT à Mme Marie-Claude BRANCIER-JACQUIER, Mme Jennifer DAUPHY-SABY à Mme Valérie PICQ, Mme Justine GIRARDON à M. Rémy GIRARDON, M. Thomas VINCENT à M. Richard GRIFFON, Mme Céline CHAMPAGNON à Mme Sophie GOUDIN.

Secrétaire : Mme Célia DUMAS.

OBJET : Modification et mise à jour du tableau des effectifs à compter du 1er février 2024 – Modification quotité horaire d'un adjoint administratif

Monsieur le Maire rappelle que par délibération du 28 juin 2021, le Conseil Municipal a créé un emploi d'adjoint administratif à temps non complet à 24h30 pour le secrétariat général.

Il propose à l'Assemblée d'augmenter la quotité horaire du poste d'adjoint administratif au secrétariat général de 70% à 100%. Cette augmentation de temps de travail permet une meilleure gestion des dossiers, la prise en charge du conseil municipal d'enfants, la gestion des commémorations et des cérémonies protocolaires.

Il précise que le Comité Social Territorial (CST) a émis un avis favorable en date du 11 janvier 2024.

*Le Conseil Municipal après avoir délibéré,
DÉCIDE à l'unanimité*

- ⚡ **D'APPROUVER** la modification de la quotité horaire d'un poste d'adjoint administratif au secrétariat général de 70% à 100% à compter du 1^{er} février 2024,
- ⚡ **D'APPROUVER** la mise à jour du tableau des effectifs à compter du 1er février 2024 tel que proposé en annexe.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214200974-20240129-10-24-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/02/2024

Fait à la Fouillouse, le 29 janvier 2024

La secrétaire de séance,

Mme Célia DUMAS

Le Maire,

Patrick BOUCHET